



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2019

### Le Conseil Municipal :

- APPROUVE le procès-verbal de la réunion du 16 septembre 2019.
- DECIDE d'aménager la traversée d'agglomération à Brolles pour ralentir la circulation des véhicules et sécuriser les piétons. Cet aménagement se concrétisera par la mise en place de 3 ralentisseurs, d'une bande rugueuse et de la pose de merlons le long des arbres. Il impliquera la perte de priorité des routes communales avec installation d'un panneau « Stop » sur celles-ci et d'un panneau « Cédez le passage » sur la RD 282.
  - DECIDE le recrutement de Madame Elise Michel en qualité d'agent recenseur pour effectuer le recensement de la population du 16 Janvier au 15 Février 2020.
  - DECIDE d'adhérer au contrat groupe « Prévoyance maintien de salaire » pour les deux salariés titulaires avec participation de la commune de 10 euros par salarié et par mois.
  - DECIDE le versement de l'indemnité de conseil 2019 à Madame la Trésorière du Cheylard pour un montant de 314,05 euros.
  - FIXE la date de la cérémonie des vœux au Vendredi 3 Janvier 2020 à 19h.
  - DECIDE de faire l'acquisition d'un barnum qui sera installé à proximité de la cuisine d'été.
  - DECIDE de verser à la commune du Teil une subvention de 250 euros suite au séisme du 11 novembre 2019.

Prochaine réunion : **Mardi 10 Mars 2020 à 20 heures**